

# Aide Mécanicien Avion PART 145

En milieu opérationnel de maintenance



## OBJECTIFS






- Être en mesure de maintenir en état de navigabilité un aéronef conformément à la réglementation en vigueur dans le respect de la culture aéronautique.
- Acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables dans le domaine technique des matières enseignées.
- Permettre une validation de ces connaissances de base par un centre agréé PART 147.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation conforme Niveaux I, II et III (ATA 104)
- Visualisation de pièces et équipements avions représentatifs
- Documentation électronique et / ou papier fournie aux stagiaires



## CONDITION(S) TARIFAIRE(S)

Module	Durée	Méthodes disponibles	Solutions et tarifs HT par stagiaire	
			Inter	Intra
Aide mécanicien	600h	   	 6480€	Sur demande

## PUBLIC CONCERNÉ

Salarié ou non d'entreprise, de niveau de formation IV ou V (éducation nationale), ayant de bonnes notions techniques (mécaniques, électriques, électrotechniques en productive ou maintenance industrielle) ou une méthode, une rigueur et une conscience professionnelle compatibles avec les exigences des métiers de l'aérien.

Les savoirs de base (lecture, écriture et calcul) doivent être acquis avec des notions scolaires de la langue anglaise.

## PROGRAMME

**Formation théorique : 224 heures**

- Législation aéronautique EASA : 7 heures
- Facteurs Humains et Système de Gestion de la Sécurité : 14 heures
- Connaissances Circuits et systèmes avions (ATA) : 119 heures
- Fuel Tank Safety & CDCCL : 8 heures
- Règles de l'art du métier du mécanicien avion : 14 heures
- EWIS (Electrical Wiring Interconnection System) : 7 heures
- Anglais technique aéronautique : 56 heures
- Évaluation des connaissances

**Formation pratique : 226 heures**

Se déroule entièrement dans le centre de formation agréé PART 147

Évaluation des compétences

**Formation en entreprise : 150 heures**

Se déroule entièrement en entreprise agréée PART 145